

RNeST: vers un registre national de référence pour les structures de la recherche

Le projet RNeST (Registre national des structures de la recherche) constitue aujourd'hui l'un des chantiers structurants majeurs pour l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).

À l'heure où l'interopérabilité des systèmes d'information devient une condition essentielle de la qualité et de la fiabilité des données, RNeST vise à doter la communauté d'une source nationale de confiance, partagée et gouvernée collectivement.

UN PROJET INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DU RNSR

RNeST s'inscrit dans la continuité et l'évolution du Répertoire national des structures de recherche (RNSR). À partir du *Cadre de référence des structures de la recherche*¹, la phase de conception du futur registre s'est achevée en décembre dernier. Cette étape fondatrice pose les principes structurants du dispositif: définition du périmètre, clarification des responsabilités, alignement sur les référentiels existants et articulation avec les systèmes d'information des établissements et outils nationaux.

Le futur registre a vocation à devenir la source nationale de référence pour l'identification et la description des structures de la recherche. Il garantira une représentation cohérente et harmonisée au niveau international dans le Registre des organisations de recherche (ROR), tout en limitant les redondances et les doubles saisies dans les systèmes d'information des établissements.

Dans un paysage informationnel de plus en plus complexe, marqué par la multiplication des outils de pilotage, d'évaluation et de financement, la consolidation d'un référentiel partagé constitue un levier stratégique susceptible d'améliorer la qualité des échanges de données, de fluidifier les processus administratifs et de renforcer la visibilité des structures de recherche à l'échelle nationale et internationale.

UNE GOUVERNANCE CONFIEE À L'ABES

Le MESRE a confié la gouvernance opérationnelle d'RNeST à l'Abes. Ce choix s'inscrit dans la continuité des missions de l'agence en matière de référentiels nationaux, d'infrastructures de données et d'accompagnement des établissements.

Ainsi, depuis mars 2025, l'Abes assure désormais la coordination du projet, en lien étroit

avec l'ensemble des parties prenantes, sous l'autorité du Comité de gouvernance des structures de la recherche et de l'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC) de l'ESR. L'Abes occupe ainsi un rôle d'interface entre les orientations stratégiques ministérielles et les besoins opérationnels exprimés par les acteurs de terrain.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Une dynamique collective s'est progressivement structurée autour de plusieurs groupes de travail réunissant des représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des opérateurs nationaux de recherche (ONR); des financeurs de la recherche; des acteurs de l'évaluation; des acteurs du numérique de l'ESR.

Cette organisation collaborative constitue l'un des points forts du projet. Elle garantit la prise en compte des usages concrets et des contraintes métiers, tout en favorisant l'appropriation du futur registre par ses contributeurs et utilisateurs.

Les travaux menés ont permis de formaliser les besoins, attentes et contraintes des différents acteurs; de préciser les fonctionnalités attendues du futur outil; d'identifier les éléments nécessaires à la rédaction d'un cahier des charges en vue du choix de la solution technique; de définir les principes de gouvernance opérationnelle du registre; d'initier les premiers travaux relatifs à la migration vers cette nouvelle organisation.

Ces groupes de travail ont contribué à faire émerger une culture commune autour des enjeux de qualité, de traçabilité et de responsabilité des données.

VERS LA RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES

La phase de production des éléments préparatoires – liste des fonctionnalités attendues, organisation de l'intendance, processus de gouvernance, modèle de données – est arrivée à son terme à la fin de l'année 2025. Aujourd'hui, une nouvelle étape structurante est en cours: la rédaction du cahier des charges.

Cette phase, pilotée par l'Abes, s'appuie ponctuellement sur certains membres de



ces mêmes groupes de travail. Cette continuité dans la mobilisation des contributeurs constitue un gage de cohérence entre les besoins exprimés, les choix techniques à venir et les orientations stratégiques du projet. Le cahier des charges devra traduire concrètement les ambitions portées par RNeST: robustesse du modèle de données, interopérabilité avec les systèmes existants, traçabilité des évolutions, simplicité d'usage pour les établissements, et capacité d'adaptation aux transformations de l'organisation de la recherche.

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'ÉCOSYSTÈME ESR

À travers RNeST, c'est bien une nouvelle étape dans la structuration des données de la recherche qui se dessine. En consolidant un référentiel national partagé, en renforçant l'articulation avec les infrastructures existantes et en instaurant une gouvernance collective, le projet répond à un double objectif: améliorer la qualité des données et simplifier les échanges entre acteurs.

À terme, RNeST contribuera à une meilleure visibilité des structures de la recherche française, à une fiabilité accrue des dispositifs d'évaluation et de financement, et à une rationalisation des processus administratifs. Il s'inscrit pleinement dans les dynamiques de modernisation de l'ESR et dans la stratégie nationale en matière de données.

Le chantier entre désormais dans une phase décisive. La réussite du projet reposera sur l'engagement collectif et la capacité des acteurs à faire converger leurs pratiques vers un référentiel commun, durable et évolutif.

SÉBASTIEN PETITDEMANGE

Chef de projet RNeST, Abes
petitdemange@abes.fr

[1] Consulter: <https://abes.fr/publications/enquetes-et-etudes/cadre-de-reference-des-structures-de-la-recherche-rnest>